

**COTE DU COURS** : DRC 4548  
**TITRE DU COURS** : Droit des sûretés  
**SECTION(S)** : B :  
**SESSION(S)** : Été 2019  
**PROFESSEUR(E)** : Ivaylo Kraychev

---

**I) OBJECTIF DU COURS :**

Initier les étudiants aux garanties réelles et personnelles d'exécution de l'obligation.

**II) DESCRIPTION DU COURS :**

Introduction

Titre I - Du gage commun des créanciers

Titre II - Les sûretés réelles

Chap. I - Les priorités

Chap. II - Les hypothèques

Chap. III - Le droit de rétention

Titre III - La sûreté personnelle

Le cautionnement.

Ce cours comprend l'enseignement de notions élémentaires en matière de publicité des droits.

**III) MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT :**

Exposé magistral nécessitant des lectures préalables. Problèmes corrigés en classe.

**IV) MODE D'ÉVALUATION**

Un examen intra semestriel comptant pour 15 % de la note finale, préjudiciable.

Un examen final comptant pour 85% de la note finale. Ces examens sont à livre fermé. Seuls le *Code civil du Québec* et le *Code de procédure civile* non annotés sont autorisés.

**V) PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE TRAVAIL :**

*Code civil du Québec*, *Code de procédure civile*, le polycopié de cours, Boudreault, Marc, *Les sûretés*, 4<sup>e</sup> édition, Wilson & Lafleur Ltée, Chambre des notaires, Montréal, 2014.

